

FICHE DESCRIPTIVE
REALISATION D'UN DRAINAGE AGRICOLE PAR L'EARL DU SARIMBOIS
sur la commune de JALLAUCOURT

Récépissé n° 57-2013-00004

1 - GENERALITES

Maître d'ouvrage :
EARL DE SARIMBOIS
M.FLORENTIN François
Ferme du Sarimbois
57590 JALLAUCOURT

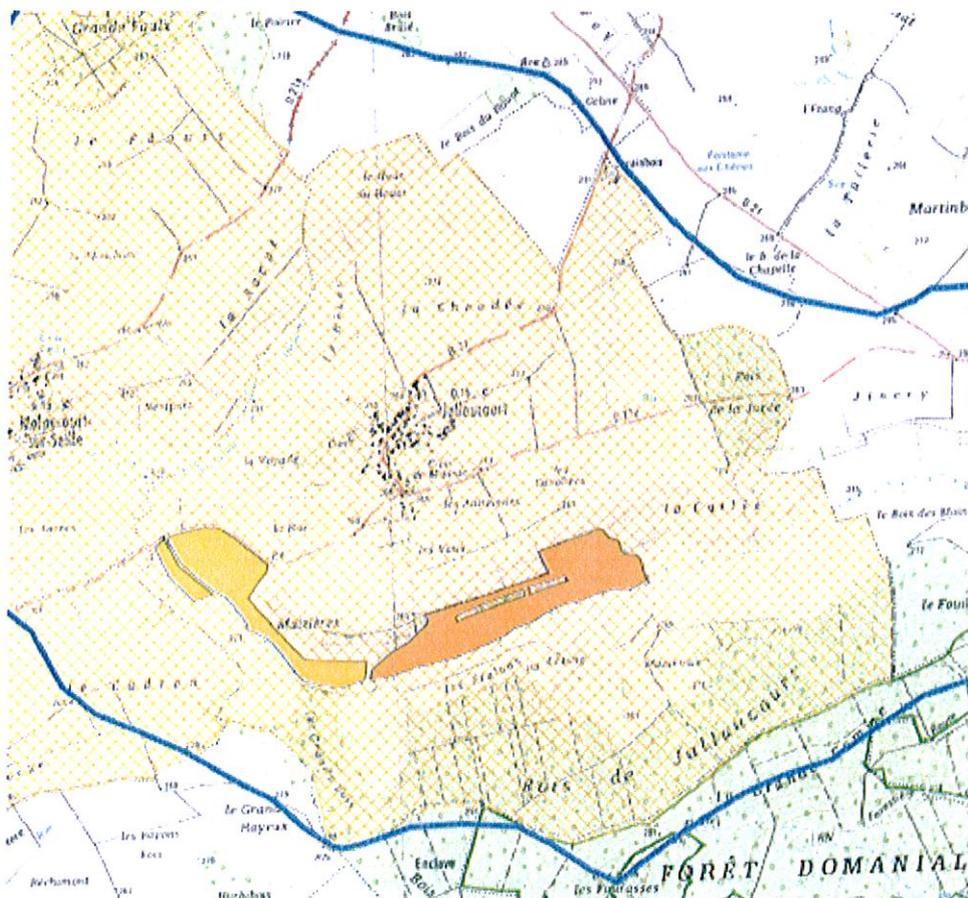
Coordonnées :

Tél : 03 87 05 41 48

Fax :

Mail :

Plan de situation du IOTA



Section 6 : parcelles n° 45 à 51.

Surface du drainage : 53,70 ha (doit 25,50 ha réalisé antérieurement et 28,20 ha de projet)

CARACTERISTIQUES DU DRAINAGE

↳ Données générales des bassins versants

Surface du bassin versant	2 895 ha
Surface en zones agricoles	2 252 ha
Surface en forêt, bois, vergers	598 ha
Surface du projet de drainage	28,20 ha
Surface en construction, décharges, carrières	42 ha
Surface de plan d'eau, marais, tourbières	3 ha
Surface du projet et des drainages réalisés	53,70 ha

↳ Incidence hydraulique

Débit caractéristique (calibré à 1 L/s/ha) du projet de drainage	28,2 l/s
--	----------

↳ Composition des réseaux de drainage

Les réseaux sont composés :

- ▲ de drains Ø 65 parallèles entre eux, posés à 0,80 ml de profondeur et distants chacun de 10 mètres,
- ▲ de collecteurs de différents Ø 100, 125, 160, 200, et 200 (strabusil) enterrés à 1,10 ml de profondeur en moyenne. Ils reçoivent l'eau recueillie par les drains et débouchent dans l'émissaire,
- ▲ ces tuyaux sont en PVC annelés, perforés pour permettre à l'eau en excès dans le sol de pénétrer à l'intérieur. Leur fabrication fait l'objet d'une norme française NF U 51 ou d'une norme européenne équivalente. Dans les zones sensibles, des tuyaux PVC non perforés sont utilisés,
- ▲ l'enfouissement des drains et collecteurs nécessite l'emploi :
 - d'une trancheuse qui ouvre une tranchée d'environ 30 cm et enfouit directement le tuyau dans le fond de la fouille,
 - d'une sous-soleuse qui fend la terre avec un soc et enfouit le tuyau à l'arrière du soc.

↳ Rejet du drainage

Le projet de drainage a deux sorties. Ces points de rejet ont été choisis en fonction de la topographie de la zone.

Les émissaires sont des fossés se déversant dans le Ruisseau des Ossons.

Les sorties de drainage seront entretenues régulièrement en faucardant le bord du cours d'eau récepteur.

MESURES CORRECTRICES ET COMPENSATOIRES

L'agriculteur est informé des nuisances que peut provoquer l'apport d'engrais azoté et de traitements phytosanitaires sur les parcelles drainées. Une conduite raisonnée est prévue en fonction des besoins et de l'état de la plante.

Une bande enherbée de 10 mètres de large sera conservée sur tout le linéaire du cours d'eau concerné par le projet soit 1490 mètres.

Une ripisylve de 35 mètres sera mise en place. La distance entre les plants sera de 5 mètres avec une alternance d'arbres (frêne) et d'arbustes (aubépine, églantier,) .

Un bosquet de 0,88 ha sera créé en complément des bosquets existants. Il sera composé d'essences locales.

Un pont, très détérioré, permettait le passage des bovins sera enlevé, en amont de la route communale reliant Jallaucourt et Bioncourt

Les fossés accueillant des drains seront ensemencés avec des plantes hygrophiles.